Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 726

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266145

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Soutenez votre ,,Mouvement" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos DÉMÉNAGEMENTS et

DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES NATURAL LE COULTRE S. A. 24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

recommande pour l'exécution consciencieuse toutes ordonnances médicales privées aussi n que pour les caisses maladies.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

La montre

élégante et précise

chez

ZBINDEN

3. rue de Coutance 17, rue du Mt-Blanc



Waterman <u>à cartouche</u> <u>d'encre</u>

PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38

Volailles - Conserves Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

R. CRISTIN ... Genève 2, ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.26.79 2, HUUIE DE CHENE TELEPHONE 4.28.79
5 % à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés



Le cadeau signé et qui plaît

Noverraz Place Neuve 4 Potier

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés Tous les genres Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

ÉPICERIE FINE LIQUEURS

KOEGER

Leder, Dr. Les comptes se soldent par un léger Leder, Dr. Les comptes se soldent par un léger bénéfice de 1.700 fr. Après une discussion animée, on décida de publier un bref compte rendu du congrès. Selon la réussite financière de la vente de cette brochure, on verra dans quelle mesure on peut rembourser les parts de garantie. Un entretien suivit, où l'on entendif encore les présidentes de plusieurs des sections d'étude: il importe maintenant de faire entrer dans la voie des réalisations les diverses résolutions votées au Congrès. En ce qui concerne le suffrage féminin, il faudrait prévoir de temps en temps des rencontres nationales: cette temps en temps des rencontres nationales : cette proposition de Mme Gaümann fut appuyée cha-leureusement par Mmes Zellweger, Jeanneret et Vischer-Alioth

(d'après le Schweizer Frauenblatt)

Union chrétienne de Jeunes Filles Genève

Mme Charles Moret, professeur de gymnastique, a traité, samedi 8 février, le sujet: Culture physique et Educátion du caractère. Après un aperçu sur l'histoire de l'éducation physique brossé à grands traits, la conférencière a relevé l'imporgrands trats, ia confective trance de la culture physique dans le développe-ment de la jeunesse et son rôle dans la vie de la femme d'aujourd'hui où elle est un facteur d'équilibre et de santé morale.

A l'Union des femmes de Nyon

L'Union des femmes de Nyon a pris congé, le 17 février, de Mme K. Jomini, sa présidente depuis 41 ans, qui se fixe à Lausanne. Mme Dr Alice Sauvin a exprimé à Mme Jomini la reconnaissance de toutes, ainsi qu'à Mme Stoeck-

reconnaissance de toutes, ainsi qu'à Mme Stock-lin, qui s'est occupée pendant vingt ans de l'Ocuvre des Layettes. A chacune a été remis un souvenir tangible. Le nouveau comité de l'Union a été composé de Mmes Dr Sauvin, Delessert, Garo, Galé, Gétaz, directrice du bureau de renseignements de Nyon, Jordan, Mlle M. Kammacher, dentiste, ot Mme Stockhin de Luc. et Mme Stoecklin-de Luc.

L'Association des anciennes élèves de l'Ecole Supérieure des Jeunes Filles de Genève fête son vingt-cinquième anniversaire, le 24 février.

Une salle bourdonnante dans laquelle près de 400 participantes sont réunies pour donner décharge au Comité de sa gestion pendant l'année écoulée. Puis, c'est le repas amical, où les anciennes ont du plaisir à se retrouver par « volées »; toutes les gamineries et les bonnes histoires du temps d'école surgissent et fusent à travers les tablées. On regrette infiniment l'aba travels les antess. On legiette imminiert pa-sence, pour cause de grippe, de M. Henri Du-chosal, ancien Directeur de l'Ecole, Fondateur et Président d'honneur de l'Association; nombreuses sont celles qui avaient apporté leur exemplaire du volume que M. Duchosal a publié récemment : « Le long du chemin », avec l'espoir qu'il voudrait bien le dédicacer. Ce livre fait si bien revivre notre Foole et si bien revivre notre Ecole et nombre de pages inédites de la vie genevoise des cinquante dernières années, que nous engageons les anciena se le procurer.

M. Chevalier, Directeur actuel de l'Ecole,

apporte ses vœux de longue vie à l'Associa-tion et la remercie de tout l'intérêt qu'elle té-moigne à l'institution dont il conduit les desti-

Ensuite c'est le défilé sur l'écran des différents bâtiments scolaires; chose amusante, le premier, sis à la place Bel-Air, était tout proche du corps de garde; on comprend qu'à l'époque ce voisinage ait suscité les protestations des pa-rents, aujourd'hui... Succédant aux bâtiments, les portraits des différents directeurs qui, dans le vieux temps, portaient le beau nom de «Princi-pal.», des maîtresses de classe, des «profes-seurs» et c'est très tard dans la soirée qu'on

seurs» et c'est tres tard dans la soirée qu'on songea à rentrer chez soi.

Précisons encore que l'Association, depuis sa fondation, a fait à l'Ecole pour environ fr. 10.000 de dons pour améliorer le matériel d'enseignement, la décoration artistique des locaux, l'attribution de prix de concours; ce n'est pas rien!

Cours d'éducation civique

C'est M. Edmond Ganter, président du Conseil municipal de Genève, qui parla de l'organi-sation du travail. Il en fit l'historique et entresation au travau. Il en in l'instorique et entre-tint longuement l'auditoire du système des cor-porations au moyen-âge. A ce système succéda le libéralisme économique, c'est alors que se développèrent des conditions d'existence misé-rables auxquelles on s'efforce de remédier par des ententes entre employeurs et groupements d'employés et ouvriers.

Le mardi suivant, Maître Jean Dutoit, avocat, nous fit accomplir ce qu'il appelle « une descente en slalom à travers les pouvoirs fédéraux ». En effet, il ne pouvait tout exposer du méca-nisme de notre gouvernement, il s'en tint à l'essentiel et s'attacha à montrer, tout en énumé-rant les attributions respectives du Conseil Fédé-ral, du Conseil des Etats, du Conseil National et du Tribunal Fédéral, que chez nous, le souci administratif prime un peu trop le souci gouver-nemental, en d'autres termes, que la paperasse l'emporte parfois sur l'esprit des principes qui régissent.

Travailleurs sociaux

Le groupement vaudois des Travailleurs so-Le groupement vaudois des Travailleurs so-ciaux, qui compte 173 membres, que préside Mille M.-L. Cornaz, assistante sociale de l'Office cantonal des mineurs, forme une section de l'Association suisse. Dans son assemblée du 24 février, à Lausanne, il a adopté des statuts mis en harmonie avec ceux de la Société suisse. Il organise des colloques hebdomadaires, un week-end annuel. L'an passé, il a reçu une qua-rantaine d'assistantes sociales de la région du Doubs, à qui on a montré diverses institutions d'utilité publique et procuré quelques heures de détente heureuse au bord du lac.

A l'occasion de sa réunion annuelle, le groupement a organisé un échange de vues collaboration des œuvres privées et de l'Etat dans le travail social, sous la présidence de M. Balmas, du Secrétariat vaudois d'hygiène sociale et morale.

sociale et morale.

La discussion a été introduite par des exposés de MM. Pierre Jaccard, directeur de la Source, école évangélique de gardes-malades à Lausanne, et G. Despland, chef du Département de l'Intérieur. M. Jaccard a su indiquer en quelques traits l'inéluctable marche vers l'Etat-Providence, de qui on attend tout et dont l'aide tue lentement et sûrement l'initiative l'esse et sûrement l'initiative, l'effort personnels. Les tâches sociales, de par cette marche au collectivisme, sont si lourdes qu'elles ne peuvent plus être résolues par l'initiative privée, dont les ressources sont détruites par la fiscalité et qui ne peut plus fournir les bonnes volontés néces-

cependant, a fait remarquer M. G. Despland, l'Etat ne tient nullement à jouer ce rôle d'Etat-Providence, bon à tout faire. Il ne désire nullement voir augmenter ses tâches, déjà si lourdes. Son rôle est de fournir les bases légales, de coordonner, de surveiller, de soute-nir les œuvres privées. Un exemple typique des bons résultats que donne cette collaboration est fourni par la Ligue vaudoise contre la Tuberculose.

Les participants, où les infirmières, les sœurs visitantes, les religieuses, les travailleuses sociales étaient fort nombreuses, ont visité l'Institut d'anatomie pathologique, ont rencontré les travailleuses sociales de l'Hôpital cantonal et entendu un exposé de Mlle Violette Courvoisier sur le travail de l'infirmière sco S. B.

La Femme, par M. le juge Borel

Le 20 février, l'Assemblée générale de l'Association pour le service social volontaire, que préside avec tant de cœur et de compétence Mlle Blanche Richard, juge au Tribunal de l'enfance, valu à de nombreuses auditrices le privilège d'entendre, après la partie administrative, un excellent exposé de M. Borel, juge de paix, ayant pour thème «La Femme».

M. Borel est au bénéfice d'une double ex-périence : il a fait de l'enseignement pendant vingt-cinq ans avant d'être nommé au tribunal, il a donc observé d'abord la mère de famille, édua donc observe d'abord la mère de famille, edu-catrice de ses enfants, puis la femme aux prises avec de multiples difficultés juridiques et judi-ciaires. Il a pu constater ainsi les lacunes de sa formation. L'orateur a soupesé en toute ob-jectivité les qualités et les défauts de la femme, tout en se faisant largement le défenseur de ses droits.

La mère manque souvent de discernement dans să tâche éducative, elle encourage la vanité, elle pousse aux divertissements fatigants, elle est pousse aux divertissements ratigants, elle est elle-même parfois surmenée par son travail hors du foyer; il faudrait donc veiller à ce que le travail professionnel n'excède pas ses moyens physiques. Il découlerait de ce fait une meil-leure économie et une atmosphère plus sereine au foyer familial.

M. Borel regrette aussi que la femme soit si mal instruite des droits que la loi lui con-fère, et dont souvent elle répugne à se servir par sentimentalité, excès de générosité, passivité ou crainte. Il préconise une sorte de service civil prénuptial, obligatoire pour les femmes, qui les rendrait attentives à leurs futurs devoirs mères et d'épouses. Il estime que les femmes auraient droit à

exercer très heureusement leurs compétences comjuges de paix, pour traiter des questions tutelles ou en conciliation, pour fixer les pensions alimentaires, si souvent insuffisantes. Il reste convaincu que, dans tous les cas soumis à la justice, elles interviendraient favorablement pour la défense de leurs sœurs, elles y apporteraient leur tenace et compréhensive conscience. M. J. D.

6^{me} Journée des Femmes Neuchâteloises

Dimanche 9 mars 1947 Grande Salle des Conférences, Neuchâtel PROGRAMME

Messe à l'Eglise catholique. 9 h. 15 Culte: Mme L. Gretillat, pasteur à St-

10 h. 15 Ouverture de la séance par M. G. Béguin, président du Conseil communal de Neuchâtel.

10 h. 30 *Intermède musical*, offert par le Conservatoire de musique de Neuchâtel.

CANTONDEVAUD

FREY - WICKY

DRAPS DE LITS

Pharmacie Morel 2, rue d'Italie - VEVEY

Art Rustique suisse

Dentelles de Gruvère. Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12 bis (entresol) LAUSANNE

Le Portail Blanc WHITE GATES

English Tea-Room and Library

LA TOUR-DE-PEILZ

Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram: "White Gates"



9, rue de la Confédération GENÈVE

LAUSANNE

11 h. 15 Préparer nos enfants à la vie, par M. Robert Dottrens, directeur d'écoles à Genève.

Pique-nique au Restaurant de la Paix 13 h. 15

Film en couleurs: «Ne dites pas que mon lac est morose».

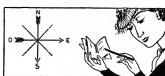
Nos responsabilités, par Mme Jeannet-Nicolet, présidente de l'Alliance des Sociétés féminines suisses.

Suggestious concernant la Journée des Entraceurs de l'Alliance des Sociétés féminines suisses.

Femmes neuchâteloises.

Charmeurs d'enfants, par M. Charly Guyot, professeur à l'Université de Neuchâtel.

16 ha 15 Thé et entretiens privés.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 8 mars :

GENÈVE: Taconnerie 5: Vente de l'Union Chrétienne de Jeunes Filles, de 11 à 22 h. GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Du-

Thé mensuel.

16 h. 45 Quelques souvenirs sur Madame Pieczynska, à l'occasion du 20th anniversaire de sa mort, par Madame Fatio-Naville. et Causerie de Mademoiselle Cécile Boujon, pasteur: Femmes et jeunes filles aux prises

Mardi 11 mars :

GENÈVE : Salle Centrale (Madeleine) : Les lois familiales et la moralité publique, par M. le Juge Ed. Barde.

Vendredi 14 mars:

Menère: Union des Femmes, 22, rue Etienne-mont, à 17 h.: Assemblée générale de la section de lectures. Rapports de la Bibliothèque.

Quelques instants avec les poètes d'aujour-d'hui, par Mademoiselle Gabrielle Combes. Mardi 18 mars :

Genève: Salle Centrale (Madeleine): Instruc-tion publique, par M. le professeur R. Dottrens

Vendredi 21 mars :

endredt 21 mars:
LAUSANNE: Lyceum, 20 h. 30: Séance mensuelle
du Suffrage féminin. L'éducation sexuelle,
causerie de Mmes Dr Dolivo et Bridel-Schnetzler. Séance publique.

Samedi 22 mars:

LAUSANNE: Ecole supérieure, 15 heures: Assemblée de l'Association des anciennes Elèves. Causerie de Mme de Vargas-Demierre : Impressions de Chine.

Imp H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE.



de la Ville de Genève, Carouge et Lancy 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone : 4.32.85 (permanent) EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES